

Action Pour l'Intégration















REPERTOIRE
D'ACTEURS LOCAUX
POUR L'ORIENTATION
DES PRIMO-ARRIVANTS
CHEVILLY-LARUE

Accompagnement administratif et juridique / Accompagnement social / Emploi - Insertion / Famille - Education / Hébergement / Linguistique / Santé

2018



INDEX PAR ACTEURS

Action	is E	mplois Formations (AEF) 94	5
Centre	e de	Protection Maternelle et Infantile (PMI) / Centre de Planification et d'Éducation Fam	iliale 6
(CPEF)) / F	lalte jeux	6
Centre	e Lo	cal d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 6	7
Espace	e De	épartemental des Solidarités (EDS)	8
La Fer	me	du Saut du loup	9
Mairie	e de	Chevilly-Larue	10
	₪	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	10
	₪	Direction de l'Education	11
	₪	Relais Assistantes Maternelles (RAM) Abracada	12
	∿	Relais Mairie	13
	₪	Service Etat-civil / Election	14
	∿	Service Logement	15
	₪	Service Municipal de la Jeunesse	16
	₪	Service Petite enfance	17
Maiso	n d	e Justice et du Droit (MJD) du Val de Bièvre	18
Maiso	n d	e l'adolescent – Association Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence (AERA)	19
Maiso	n P	our Tous	20
Missic	n lo	ocale	22
Bièvre	. Va	l-de-Marne	22

INDEX PAR CATEGORIES

3	Accompagnement administratif et juridique
	 Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 6 Mairie de Chevilly-Larue - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Relais Mairie - Cœur de Ville / Quartier Bretagne / Quartier Larue Mairie de Chevilly-Larue - Service Etat-civil / Élection Maison de Justice et du droit (MJD) de la Bièvre Maison Pour Tous
7	Accompagnement social
	 Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 6 Espace Départemental des Solidarités (EDS) Mairie de Chevilly-Larue - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Mission locale Bièvre Val-de-Marne
	Emploi-Insertion
	 △ Action Emploi Formation (AEF) 94 △ La Ferme du Saut du Loup △ Mairie de Chevilly-Larue - Service Municipal de la Jeunesse – Espace jeunes adultes △ Mission locale Bièvre Val-de-Marne
*	Famille-Education
	 Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) / Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) / Halte jeux La Ferme du Saut du Loup Mairie de Chevilly-Larue - Direction de l'Education Mairie de Chevilly-Larue - Relais Assistante Maternelles (RAM) Abbacada Mairie de Chevilly-Larue - Service Municipal de la Jeunesse – Espace collégiens, lycéens et jeunes adultes Mairie de Chevilly-Larue – Service Petite enfance Maison de l'adolescent - Association Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence (AERA) Maison Pour Tous
A C	Hébergement
	 □ Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 6 □ Mairie de Chevilly-Larue – Service logement



Santé

Z	Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) / Centre de Planification et d'Education
	Familiale (CPEF) / Halte jeux

 \(\text{Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 6 \)

6

7

Actions Emplois Formations (AEF) 94

111-113, rue Paul Hochart 94240 L'Hay-les-Roses

2: 01.46.86.12.69

☐: https://www.aef94.com/





Objet / Missions principales

L'association Actions Emplois Formations (AEF) 94 est spécialisée dans l'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi.

AEF 94 assure le suivi de candidats à l'emploi dans le cadre de l'insertion par l'activité économique. L'association est aussi une association intermédiaire prestataire de services mettant à disposition des entreprises, des collectivités et des particuliers, du personnel.

Nature des actions

Service emploi:

- accueil des candidats à l'emploi;
- aide à la réalisation du Curriculum Vitae (CV) et de la lettre de motivation ;
- mise à disposition des journaux d'offres d'emploi et d'un accès internet ;
- conseil et orientation dans les démarches d'emploi et de formation.

Action mobilisation Revenu de Solidarité Active (RSA) :

- aide à l'émergence du projet d'insertion sociale et/ou professionnelle ;
- ateliers informatiques : initiation à la bureautique (Word, Excel, Internet) et à internet (mail, recherche, inscription Pôle Emploi...).

Publics concernés

- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Territoires d'intervention

L'Haÿ-les-Roses, Chevilly-Larue, Villejuif.

Centre de Protection
Maternelle et Infantile (PMI)
/ Centre de Planification et
d'Éducation Familiale
(CPEF) / Halte jeux

70, avenue Franklin Roosevelt 94550 Chevilly-Larue **☎**: 01.46.86.26.86







Objet / Missions principales

Géré par le Conseil Départemental du Val-de-Marne, ce centre de santé et de prévention est ouvert à tous. Son rôle est de promouvoir la santé des familles, des enfants de 0 à 6 ans et des adolescents pour assurer leur bien-être physique, psychologique et social. Les prestations proposées sont gratuites.

C'est un lieu d'écoute, de rencontres et d'informations. Une équipe, composée de spécialistes tels que puéricultrice, médecin, psychologue, infirmière, auxiliaire de puériculture, vous accueille pour répondre à vos questions sur l'alimentation, le sommeil, l'éveil, la vie au quotidien de votre enfant...

Les consultations médicales permettent le suivi du développement de l'enfant (examens médicaux préventifs, vaccinations), mais ne remplacent pas celles du médecin traitant car elles ne s'adressent pas aux enfants malades.

Nature des actions

- Accueil quotidien pour renseignements, pesée...
- Consultations de pédiatrie.
- Consultation de sage-femme sur place ou à domicile.
- Permanence d'une psychologue pour les enfants et parents.
- Consultations de planification familiale assurées par un gynécologue, une conseillère conjugale et une infirmière.
- Halte-jeux : réservée aux enfants à partir de 18 mois jusqu'à leur scolarisation, le mardi de 09h00 à 11h30 et le mercredi de 14h00 à 16h00 (sur inscription auprès de la responsable du centre de PMI).

Publics concernés

- Enfants
- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 6



3, rue du Béarn 94550 Chevilly-Larue

2: 01.48.53.79.09

⊠ : contact@clic6.org

: http://www.clic6.org/









Objet / Missions principales

Les Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) sont à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus, de leur famille et entourage et des professionnels qui les accompagnent pour participer à la coordination des parcours des personnes en concertation permanente avec les professionnels.

Les CLIC apportent des informations pratiques et conseillent les personnes dans la mise en œuvre de leurs droits pour favoriser leur vie à domicile (aide au ménage, repas, à la toilette, jardinage, bricolage, transports, loisirs, aménagement du logement...) et l'accès aux soins. Le cas échéant, ils apportent une aide à la décision pour accompagner les personnes âgées dans un nouveau projet de vie vers les établissements d'hébergement. Ils proposent des actions de prévention et de soutien destinées aux familles et à l'entourage : groupes d'aide aux aidants en lien avec les partenaires...

Le CLIC complète l'offre des travailleurs sociaux par un appui technique gérontologique et intervient en coordination avec les services sociaux (Espace des Solidarités ou service social municipal).

Nature des actions

- Accompagnement social : analyse des besoins de la personne et évaluation de sa perte d'autonomie, ouverture des droits afférents aux plus de 60 ans mais aussi droits communs si non ouverts.
- Aide aux démarches juridiques liées aux mesures de protection juridique.
- Aide aux démarches administratives liées au contexte gérontologique.
- Information et orientation en matière d'hébergement gérontologique (explication et transmission de l'offre d'hébergement) et de santé gérontologique.
- Information et orientation vers les structures de santé adaptées (ex : consultation gérontologique...).

Publics concernés

- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- Jeudi fermeture au public.

Accueil physique à l'adresse de la permanence. Possibilité de visites à domicile et de prise de rendezvous pour les aides aux démarches administratives ou juridiques.

Territoires d'intervention

Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Orly, Rungis, Thiais, Villeneuve-le-Roi.

Espace Départemental des Solidarités (EDS)



Espace commun des solidarités 3, rue du Béarn 94550 Chevilly-Larue

2: 01.41.80.18.95



Objet / Missions principales

L'Espace Départemental des Solidarités (EDS) est un espace de proximité d'accès aux droits, géré par le Conseil Départemental.

Au sein des EDS, 3 services travaillent en transversalité :

- le service social polyvalent accueille, informe oriente et accompagne toute personne résidant sur le territoire de l'EDS;
- le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE);
- le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Les EDS interviennent dans des domaines très variés : insertion professionnelle, santé, enfance et famille, logement, instruction du Revenu de Solidarité Active (RSA), protection de l'enfance.

Nature des actions

Actions collectives et individuelles :

- ouverture de droits : Revenu de Solidarité Active (RSA), Fond de Solidarité Habitat (FSH), aides exceptionnelles ;
- prévention des expulsions et des exclusions ;
- orientation vers le droit commun d'accès à l'emploi et vers les actions départementales d'insertion ;
- insertion, participation à la prévention en direction des mineurs ;
- protection des majeurs dans le respect du droit des personnes, développement de la citoyenneté.

Publics concernés

- Tout Public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi à jeudi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- Vendredi de 09h00 à 12h30

Pour un premier accueil, réception sans rendez-vous. Inscription, par ordre d'arrivée, le lundi à 13h45, le mardi, jeudi et vendredi à 09h15.

Pour rencontrer une assistante sociale il est nécessaire de prendre rendez-vous.

Accueil des Chevillais uniquement durant les congés scolaires à l'Espace Départemental des Solidarités de Fresnes (01 49 84 09 05).

La Ferme du Saut du loup



52, rue du Lieutenant Petit le Roy 94550 Chevilly-Larue

2: 01.56.34.04.72



Objet / Missions principales

Cette ferme socio-éducative répond à un besoin d'activités simples, utiles, saisonnières, éducatives qui permettent à tous les publics de participer quel que soit l'âge, le sexe, la religion, les moyens physiques ou la catégorie sociale de ceux-ci.

Elle tente de développer dans une ambiance rassurante et conviviale, les apprentissages, la transmission des connaissances, la curiosité et l'entraide.

Nature des actions

- Animations.
- Manifestations.
- Ateliers.

Publics concernés

- Tout Public

- Mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Fermeture le lundi et dimanche toute la journée ainsi que le jeudi matin.

Mairie de Chevilly-Larue



88, avenue du Général de Gaulle 94550 Chevilly-Larue

2: 01.45.60.18.00

: http://www.ville-chevilly-larue.fr/

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

2: 01.45.60.18.91 / 01.45.60.18.86 / 01.45.60.18.87





Objet / Missions principales

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Nature des actions

Accueil sur rendez-vous:

- les permanences de l'élue en charge des solidarités et de l'action sociale ;
- la commission sociale du CCAS (aide financière);
- Revenu de Solidarité Active (RSA);
- Aide médicale de l'État (AME).

Accueil libre au guichet :

- fonds d'aide aux impayés d'énergie;
- domiciliation des personnes sans domicile fixe ;
- vestiaire pour les enfants ;
- chéquier mobilité ;
- chèque solidarité.

Publics concernés

- Adultes
- Familles
- Personnes isolées

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 08h45 à 12h00.
- Lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30.
- Mardi de 13h30 à 18h30.
- Vendredi de 13h30 à 17h00.

Direction de l'Education

2: 01.45.60.18.92

 \boxtimes : enfance@ville-chevilly-larue.fr



Objet / Missions principales

La Direction de l'éducation gère l'ensemble des services et activités (les activités de loisirs, de vacances et d'accompagnement à la scolarité, sur les temps péri et extra scolaires), liés aux enfants scolarisés en école maternelle et primaire.

Nature des actions

- Inscription aux accueils de loisirs (mercredi après-midi et vacances scolaires) et aux accueils périscolaires (accueils du matin et du soir) maternel et primaire.
- Inscription dans les établissements scolaires maternel et primaire.
- Inscription à la restauration scolaire et centre de loisirs.
- Calcul quotient familial.
- Réception des règlements.
- Démarches possibles dans les relais mairie.

Publics concernés

- Enfants (3-12 ans)

- Lundi, mercredi, jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Mardi de 13h30 à 18h30.
- Vendredi de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Samedi de 08h45 à 12h00.

Relais Assistantes Maternelles (RAM) Abracada

12, rue de Bretagne 2 : 01.79.61.63.20



Objet / Missions principales

Équipement municipal, le Relais Assistantes Maternelles a pour mission d'aider les parents et les assistantes maternelles agréées à se rencontrer afin de garantir le meilleur accueil de l'enfant grâce à un accompagnement personnalisé.

Il bénéficie du contrat Caisse d'allocations familiales (CAF) Petite enfance et vous renseigne sur l'aide différentielle municipale, destinée à compenser le reste à charge des familles.

Nature des actions

Ce lieu d'accueil permet :

- aux parents: de les guider dans leurs démarches d'employeurs, de leur fournir et/ou de les aider à remplir tous les documents nécessaires: contrat de travail, fiche de paie, déclaration à l'Urssaf (Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales), à la CAF, allocation différentielle de la mairie;
- aux enfants : de pouvoir venir jouer, participer à des activités d'éveil et sorties culturelles en petit groupe avec leur assistante maternelle en lien avec les activités proposées aux autres crèches de la ville ;
- aux assistantes maternelles : de retrouver d'autres professionnelles, de bénéficier de formations et réunions en soirée avec des spécialistes de la petite enfance.

Publics concernés

- Enfants (0-3 ans)

- Lundi, jeudi, vendredi de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
- Mardi de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.
- Mercredi de 08h45 à 12h30.

Relais Mairie



Cœur de ville

13, rue Edith Piaf
: 01.56.34.70.54 /
01.56.34.70.55

Quartier Bretagne

40, rue Elisée Reclus

101.45.60.19.17 /
101.45.60.19.00

Quartier Larue

55, boulevard Jean Mermoz

1 : 01.45.60.18.08 /
01.45.60.18.41

Objet / Missions principales

Les relais mairie présents dans les quartiers de la ville permettent aux habitants d'effectuer des démarches administratives à proximité de leur domicile.

Ce sont des espaces d'accueil et d'informations.

Nature des actions

État-civil:

- constitution d'une demande d'attestation d'accueil;
- certification de copies conformes aux originaux ;
- légalisation de signature ;
- recensement citoyen;
- certificat de vie destiné à un organisme étranger;
- duplicata de livret de famille;
- inscription sur liste électorale et changement de bureau de vote.

Enseignement - Enfance:

- retrait du dossier de constitution du quotient familial;
- inscription scolaire pour les Chevillais ;
- retrait et dépôt des fiches de pré-inscriptions aux centres de loisirs ;
- paiement des factures de restauration scolaire et de centres de loisirs en chèque uniquement.

Aînés:

- paiement des prestations proposées par le service des retraités ;
- inscription au fichier des retraités et réception des coupons d'inscription au banquet des aînés.

Publics concernés

- Tout Public

- Lundi, mercredi, jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
- Mardi de 14h00 à 18h30.
- Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Samedi de 09h00 à 12h00.

Service Etat-civil / Election

88, avenue du Général de Gaulle **3**: 01.79.61.63.03



Objet / Missions principales

Ce service a pour mission principale de gérer les demandes administratives concernant notamment les questions relatives à la naissance, au mariage, au décès et à la réalisation de documents relatifs à l'identité de l'administré (carte d'identité, passeport...).

Nature des actions

Établissement et enregistrement :

- carte d'identité;
- passeport;
- acte de naissance, de décès, de mariage;
- recensement citoyen;
- sortie de territoire ;
- PACS;
- inscriptions sur les listes électorales ;
- parrainage civil.

Publics concernés

- Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi, mercredi, jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Mardi de 13h30 à 18h30 (Le service est fermé le mardi matin).
- Vendredi de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Samedi de 08h45 à 12h00.

Le samedi matin il n'est pas possible de se faire délivrer un document qui doit être signé par un officier ayant la délégation de signature de la maire (certification, légalisation, délivrance des actes de l'état civil...).

Service Logement

88, avenue du Général de Gaulle 101.45.60.18.90



Objet / Missions principales

Le Service est ouvert à tout public qui souhaite bénéficier d'un logement social. Il reçoit les inscriptions et gère le suivi des demandes de logement.

Nature des actions

- Inscriptions des nouveaux demandeurs de logements sociaux et attribution d'un numéro unique régional.
- Renouvellement des demandes et actualisation des données.

Publics concernés

- Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

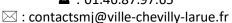
- Lundi, mercredi, jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Mardi de 13h30 à 18h30.
- Vendredi de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le dépôt du dossier s'effectue dans les bannettes prévues à cet effet au Service logement. Pour une première demande ou un renouvellement, un dossier vierge (CERFA n°14069*02) et la liste des pièces à fournir est à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger en ligne.

Il est désormais possible de créer, modifier et renouveler sa demande de logement social directement sur Internet via le Système National d'Enregistrement de l'État (SNE) : www.demande-logement-social.gouv.fr

Service Municipal de la Jeunesse

15, rue Henri Crette ☎: 01.46.87.97.65







Espace Collégiens

(11-15 ans)

80-102, rue du Lieutenant Petit le Roy

2: 01.79.61.63.60

Espace Lycéens (15-17 ans)

Espace Jeunes adultes (16-25 ans)

Objet / Missions principales

Le Service Municipal de la Jeunesse est composé de trois espaces : collégiens, lycéens et jeunes adultes, ouverts à tous les jeunes pour l'intégration du plus grand nombre dans la vie et dans la ville. Il organise des manifestations, des événements et des actions socioculturelles et sportives animés par des équipes éducatives et coordonne la gestion du studio de répétition de musiques actuelles.

Nature des actions

L'espace jeunes adultes propose :

- un « espace accueil/information/orientation » pour orienter, servir de relais et de lien avec les structures institutionnelles ou associatives, permettre la connaissance de leur fonctionnement et leur accès à tous ;
- un dispositif d'aides aux projets : un dossier de demande d'aide aux projets est à renseigner avant d'être présenté à la commission d'attribution ;
- des chantiers éducatifs pour la découverte du monde du travail et un accompagnement à la recherche d'emplois (jobs) en lien avec la Mission locale Bièvre Val-de-Marne;
- un Point d'Information Jeunesse (PIJ);
- un accompagnement à la création d'une association : gestion administrative, juridique et financière d'une association régie par la loi 1901 en collaboration avec le service municipal de la Vie Associative ;
- un accompagnement à la recherche d'un établissement scolaire pour les jeunes non affectés grâce au dispositif départemental SOS Rentrée ;
- une billetterie favorisant l'accès aux manifestations et évènements culturels, sportifs...

L'espace collégiens et lycéens propose :

- des ateliers (aide aux devoirs, cirque, hip-hop, théâtre, roller, musique assistée par ordinateur (MAO), DJ...);
- des activités et sorties à caractères culturels, sportifs et de loisirs ;
- des mini-séjours et des séjours ;
- la fête des jeunes diplômés, rencontre permettant de valoriser les jeunes qui ont réussi leur parcours scolaire et de faire la démonstration que la réussite est accessible à tous si l'on s'en donne les moyens.

Publics concernés

- Adolescents
- Adultes (11-25 ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Service Petite enfance

市市

4, place Nelson Mandela ☎: 01.56.30.02.92

□ : pteenfance@ville-chevilly-larue.fr

Objet / Missions principales

Le Service petite enfance a pour missions d'informer les parents et d'organiser les modes d'accueil des enfants de 0 à 3 ans.

Nature des actions

- Point mensuel d'information et de préinscription de son enfant à un mode de garde à partir du 7^{ème} mois de grossesse : 2^{ème} mardi de chaque mois à 17h00 à l'Espace commun des solidarités (4, place Nelson Mandela).
- Attribution d'une aide financière aux frais d'accueil d'un jeune enfant chez une assistante maternelle agréée.
- Gestion des structures d'accueil municipale : multi-accueil Les petites colombes (accueil collectif régulier et occasionnel) ; les crèches Maison bleue : crèche familiale (accueil régulier et individuel) et crèche collective (accueil régulier et collectif) ; crèche Gaston Variot (accueil collectif régulier et collectif).

Publics concernés

- Enfants (0-3 ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Maison de Justice et du Droit (MJD) du Val de Bièvre

65, rue Jean Jaurès 94800 Villejuif

2: 01.43.90.25.25 / 01.43.90.25.27





Objet / Missions principales

La Maison de Justice et du Droit (MJD) du Val de Bièvre apporte le soutien et l'aide nécessaires aux victimes d'infractions. Elle propose un accueil spécifique, gratuit et en toute confidentialité. La MJD assure une présence judiciaire de proximité.

Elle est ouverte à toute personne qui cherche à s'informer sur ses droits et ses obligations, être orientée, conseillée ou assistée dans ses démarches juridiques ou administratives.

Nature des actions

- Accès au droit.
- Aide aux démarches juridiques.
- Écrivain public.
- Aide aux victimes.
- Résolution amiable des conflits.
- Accueil de professionnels de justice (juristes, avocats, notaires).
- Présence judiciaire (greffière, éducateur Protection Judiciaire de la Jeunesse, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).

Publics concernés

- Tout Public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- Mardi de 09h00 à 12h30 et une permanence téléphonique de 13h30 à 16h30.
- Mercredi de 09h00 à 17h30.
- Jeudi de 13h30 à 19h30.
- Vendredi permanence téléphonique de 09h00 à 12h30.

Territoires d'intervention

Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Villejuif, Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon, Ablon-sur-Seine.

Maison de l'adolescent – Association Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence (AERA)

19, rue Cousté 94230 Cachan

2: 01.45.46.64.39

🖂 : aera@aera94.org







Objet / Missions principales

La Maison de l'Adolescent est un ensemble de 4 lieux d'accueil répartis dans le département, où les jeunes de 12 à 20 ans peuvent venir parler librement de leurs problèmes.

Ses missions : accueil, écoute et orientation vers les structures adaptées.

Nature des actions

Les adolescents y trouveront un espace de dialogue, dans lequel ils peuvent venir exprimer librement leurs difficultés quotidiennes concernant la santé, la scolarité, les relations (rapports entre copains ou entre copines, entre filles et garçons, avec les adultes), la famille (relations avec les parents, les frères et sœurs, les grands parents...), la sexualité, le respect de leurs droits, etc. Ils sont accueillis par des professionnels qualifiés tenus au secret professionnel.

La Maison de l'Adolescent s'adresse également aux professionnels à travers le pôle ressource chargé de coordonner le réseau territorial.

Publics concernés

- Adolescents
- Familles

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 10h00 à 19h00.

L'accueil est gratuit, confidentiel et accessible sans rendez-vous.

Les professionnels des 4 points d'accueil écoute jeunes (psychologues, infirmiers, éducateurs, animateurs) accueillent et soutiennent les jeunes et les parents avec ou sans rendez-vous, seul ou en groupe et avec ou sans leurs parents ou leurs enfants.

Accès: RER B Arcueil-Cachan. Bus 162, 184, 187, Valouette V1, V3.

Territoires d'intervention

Chevilly Larue, Cachan, L'Haÿ-les-Roses, Fresnes, Villejuif, Arcueil, Rungis, Le Kremlin Bicêtre, Gentilly.

Maison Pour Tous



23, rue du Béarn 94550 Chevilly-Larue

2: 01.46.75.93.22





Objet / Missions principales

La Maison Pour Tous agit pour l'épanouissement individuel en s'appuyant sur tous les supports culturels et de loisirs possibles et en développant des actions spécifiques pour les personnes les plus en difficulté (accompagnement à la scolarité, échanges de savoirs...).

Elle travaille également à l'épanouissement collectif en développant un travail d'expérimentation sociale qui tend à la transformation sociale, à l'intégration et à la citoyenneté. Elle développe des projets de soutien à la parentalité.

C'est un lieu d'animation de la vie sociale, de rencontre intergénérationnelle et interculturelle.

Nature des actions

Activités familles

- Salon Familial : lieu de rencontre convivial, le mercredi.
- Ateliers parents-enfants afin de partager des moments familiaux : lecture, ateliers manuels...
- « ON SORT CE SOIR » et « Être parent, c'est aussi prendre du bon temps » mise en place de sorties d'un ou des deux parents avec garde d'enfants avec des jeunes formés et salariés de la MPT afin de leur permettre de souffler quelques instants.
- Séjours Vacances : vacances familles (départ autonome ou semi-accompagné).
- Temps d'échange hebdomadaire « ON SKOZ AU CAFE » permettant à chacun de s'exprimer librement autour d'un café. Tous les mardis de 13h30 à 15h30 sauf période scolaire.

Enfance Jeunesse

- Accompagnement à la scolarité : accueil des enfants par des intervenants professionnels et bénévoles formés (avec l'investissement des parents). Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h00.
- Animation de rue : accueil des enfants tous les mercredis et samedis, animations en pied d'immeubles. Planning des activités disponible chaque mois (activités gratuites et sans inscription).
- Centre de Loisirs : accueil des enfants pendant les vacances scolaires. Activités sportives, culturelles, sorties, grands jeux (Inscription à la semaine, adhésion obligatoire, tarif en fonction des activités et sorties).
- Accueil Jeunesse: en partenariat avec le Service Municipal de la Jeunesse et l'association Club Espoir, la Maison Pour Tous souhaite impliquer les jeunes dans les animations globales du centre et les accompagner à la mise en place de projets collectifs (séjour, chantier humanitaire...).
- Mini séjours : groupe de 12 enfants hors Île-de-France.

Point Info Famille

- La référente famille accueille les habitants et leur propose un accompagnement individualisé en fonction de leurs besoins : endettement, logement, CMU, carte de transport... Elle peut effectuer certaines démarches ou orienter vers le partenaire concerné. Le Point Info Famille travaille en partenariat avec les assistantes sociales du Conseil Départemental, le Club Espoir, le CCAS, Sol'epi...
- Écrivain public (Jacqueline PAILLAT, bénévole) : aide à la rédaction de courriers et de documents administratifs. Sur rendez-vous : 01.46.75.93.22.
- Nouvelles Voies : accompagnement administratif et juridique. Deux jeudis par mois, sur rendez-vous : 01.46.75.93.22.

Publics concernés

- Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.
- Mardi de 14h00 à 19h00.
- Samedi de 09h00 à 12h30.

L'adhésion à la Maison Pour Tous est obligatoire pour la pratique des activités.

La MPT accepte les bons forfaits loisirs de la Caisse d'allocations familiales (-16 ans), les chèques vacances et les coupons sports de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV).

Des réductions sont proposées à partir de la deuxième activité pour une même personne ou s'il y a un deuxième enfant inscrit.

Mission localeBièvre Val-de-Marne



Espace commun des solidarités

3, rue du Béarn

94 550 Chevilly-Larue

2: 01.45.60.59.44

: http://www.missionlocalebvm.fr/





Objet / Missions principales

La Mission Locale accueille tous les jeunes de 16 ans à 25 ans, sortis du système scolaire. Elle remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Le concept central des missions locales est l'approche globale, c'est-à-dire l'indissociabilité des dimensions professionnelle et sociale. Il s'agit de tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie.

Nature des actions

- Accueil, information, orientation professionnelle et accompagnement des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion pour construire avec eux un projet professionnel et de vie.
- Domaines d'action : formation, emploi, création d'activité, mobilité internationale, vie quotidienne.

Publics concernés

- Adolescents
- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au jeudi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- Vendredi de 09h00 à 12h30 (fermeture au public le vendredi matin)

Accueil libre : un renseignement, une demande de justificatif, une simple question... Un conseiller sera disponible de 10 à 15 minutes sans rendez-vous le jeudi de 09h15 à 12h00.

Territoires d'intervention

Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Rungis, Thiais.